AVIS DE VACANCE
EXPERT NATIONAL DETACHE

1. Direction générale	**:MARE**
- Direction	**:D Méditerranée et Mer Noire**
- Unité	**: D1 Politique Maritime Méditerranée et Mer Noire**
- Lieu d'affectation	**:Bruxelles**
- Chef d'Unité Responsable	**:Fabrizia Beninni** **Tél. +32 2 29 66417**
- Prise de fonction souhaitée	**: Premier trimestre 20… □** **Deuxième trimestre 20… □** **Troisième trimestre 20… □** **Quatrième trimestre 2009 X**

Veuillez noter que le détachement sera régi par la décision de la Commission C(2008)6866 du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés auprès des services de la Commission. Le texte de cette décision est disponible sur http://ec.europa.eu/civil_service/job/sne/index_fr.htm

2. Principaux domaines de responsabilité :

Suite à l'adoption de la communication de la Commission sur une "Politique Maritime Intégrée pour l'Union Européenne[1]", le mandat principal de l'Unité D1 DGMARE est la mise en œuvre d'une politique maritime intégrée dans la Méditerranée et la Mer Noire.

L'expert national détaché sera invité à coopérer et à offrir l'appui à la mise en œuvre de la politique maritime intégrée dans la Méditerranée, en particulier en ce qui concerne:

- Le développement, le contrôle et le reportage des actions spécifiques concernant la protection de l'environnement marine et côtier, les sciences et la recherche marine, les sciences marines, l'observation et le réseau information.
- Identifier comment ces actions se rapporte et interagissent avec d'autres initiatives sectorielles effectuées dans les différents bassins maritimes.
- Participer et fournir les contributions opportunes aux réunions et aux événements compétents comprenant ceux concernant aux Pays Tiers.
- Contrôler et contribuer au développement des actions spécifiques en mettant en œuvre la politique maritime intégrée dans les pays méditerranéens notamment, au niveau régional.

3. Principales qualifications :

Nous cherchons un expert national détaché avec les qualifications principales suivantes :

- Diplôme universitaire

[1] COM (2007) 575

- Expérience professionnelle dans le domaine de l'environnement et plus concrètement sur la protection de l'environnement côtier et marine.
- Expérience professionnelle des Conventions et des Forums Internationaux relatifs à la protection de l´environnement marine. L'expérience des Conventions des Mers Régionales est considérée comme un plus
- La bonne connaissance de la politique maritime intégrée et de l'expérience professionnelle au niveau des gouvernements régionaux est considérée comme un plus.
- Bonnes rédaction et compétences en matière de communication.
- Qualités conceptuelles et analytiques et la capacité d´un rédaction et présentation claires.

4. Langues:

L'expert national détaché doit avoir la connaissance de deux langues communautaires. L'anglais est la langue de travail principale.